



FICHE DE POSTE

Intitulé du poste	Educateur Sportif spécialisé
Type de contrat	CDD - 24 heures hebdomadaires modulables
Qualification / Rémunération	Brevet d'Etat ou Diplôme d'Etat Tir à l'Arc / selon grille CCNS Groupe 4
Rattachement hiérarchique	Président du COGETARC
Lieu de travail	Au CTS Arc avenue Champlain Chennevières sur Marne
Conditions de travail	Principalement en journée du lundi au vendredi. Possibilité soir et week end selon planning
Ouverture du poste	Septembre 2025

LE POSTE

L'Educateur salarié doit participer au sein de l'équipe d'animation du centre de Tir à l'Arc (CTS Arc) à la réalisation des activités définies par le comité directeur du Comité de Gestion du Centre de Tir à l'Arc (COGETARC).

Il rend compte et exerce son activité sous l'autorité du Président de l'Association ou de toute autre personne par lui désignée.

Il reçoit ses directives opérationnelles du responsable du centre, travaille avec l'équipe d'animation et collabore avec le personnel bénévole ou professionnel de la FFTA, du Comité Départemental du Val de Marne, du Comité Régional d'Ile de France de Tir à l'Arc, ainsi que de tout autre organisme qui participerait à la gestion du centre, tant dans le domaine technique, que sur le plan administratif et de la communication externe.

Il participe aux réunions de coordination entre l'équipe de direction et l'équipe d'animation.

FICHE DE POSTE

L'EMPLOYEUR

Le Comité de Gestion du Centre de Tir à l'Arc (COGETARC) est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Ses membres sont :

- Le Comité Départemental de Tir à l'Arc du Val de Marne ;
- Le Comité Régional de Tir à l'Arc de l'Île de France ;
- La Fédération Française de Tir à l'Arc.

Son comité directeur est composé de :

- 5 membres du Comité Départemental de Tir à l'Arc du Val de Marne
- 3 membres du Comité Régional de Tir à l'Arc de l'Île de France
- 2 membres de la Fédération Française de Tir à l'Arc

Ses objectifs sont :

- La gestion et la pérennité du centre de Tir à l'Arc;
- L'organisation d'animations sportives et éducatives en direction des écoles, des centres de loisirs, des clubs de tir à l'arc et d'une manière générale aux membres de la Fédération Française de tir à l'arc et de ses licenciés ;
- La mise en place d'actions de formation au Tir à l'Arc et de promotion à la pratique du Tir à l'Arc.

Le centre appartient au département du Val de Marne.

LES MISSIONS

En cohérence avec les objectifs du COGETARC, il est notamment chargé des missions suivantes :

- Accueil du Public
- Animation et entraînement des différents groupes (Scolaires, Particuliers non licencié et licencié, Clubs, Animations ponctuelles tout publics)
- Elaboration de contenu pédagogique et d'animation
- Entretien du matériel de Tir
- Entretien et gestion de la ciblerie
- Entretien du terrain : équerrage, tonte, traçage des lignes, entretien des cibles
- Entretien de la salle de tir : changement du stramit, nettoyage de la moquette, rangement
- Entretien divers de la structure (réparations courantes)
- Secrétariat (téléphone, mail)

FICHE DE POSTE

SAVOIR-FAIRE

Encadrer différents types de public
Mettre en place une démarche d'apprentissage et de perfectionnement auprès des licenciés
Concevoir et gérer des projets de développement

SAVOIR-ETRE

Être autonome, faire preuve de pédagogie et d'initiative
S'intégrer à l'équipe d'animation et travailler en lien avec des bénévoles et des publics différents

CONTACT

Envoyer CV et lettre de motivation à Philippe Béranger président du COGETARC :
phiberanger@free.fr